

« Il faut voter avec son intelligence et non avec ses tripes. »

Jacques Chirac (1932-2019), homme d'Etat français. Il fut le 22<sup>ème</sup> Président de la République française de 1995 à 2007.

## ► Politique de gestion souhaitée et attentes des clients

**Charles BOK**

Administrateur délégué

Chers clients, chers amis, chers lecteurs,

Je voulais partager avec vous quelques aspects de notre approche en matière de gestion de fortune et particulièrement la prise en compte des attentes individuelles de chaque client.

Avant de nous lancer dans la gestion quotidienne des portefeuilles qui nous sont confiés, nous considérons comme essentiel de comprendre précisément ce que chaque client attend de la gestion, de percevoir ses sensibilités, ses priorités personnelles et familiales et son expérience passée au niveau de ses investissements. Une fois que nous pensons avoir compris tous ces aspects avec le plus de nuances possibles, nous déterminons non seulement le profil de risque de chaque client mais sa personnalité d'investisseur. Dès le départ, nous savons par expérience que les attentes peuvent évoluer en fonction de changements dans la vie comme par exemples un projet d'achat immobilier, la perception d'un héritage, la vente d'une société ou encore un départ à la retraite, ... Une bonne compréhension des spécificités de chaque client nous aide à définir une répartition idéale du portefeuilles entre différentes classes d'actifs (« asset allocation »). Nous déterminons ensemble les limites d'exposition minimum et maximum dans chacune de ces classes (actions, obligations, produits alternatifs, matières premières, etc.).

Notre lecture de l'environnement économique et nos propres attentes sur les marchés financiers nous incitent parfois à nous exposer

au minimum ou au maximum des limites que nous avons fixées. Et là, c'est parfois plus subtil qu'il n'y parait. Comment adapter nos portefeuilles à nos analyses et à notre vision des marchés sans contrarier nos clients et surtout sans les inquiéter ? Nous recherchons les meilleurs compromis pour que les 2 parties (le client et le gérant) soient les plus sereines possible.

J'aime citer un exemple assez fréquent : la plupart des personnes fortunées montrent une confiance élevée dans les placements immobiliers, à tel point qu'une éventuelle révision à la baisse des prix du marché les laisse indifférents. La régularité des loyers perçus et la conviction qu'avec le temps la valeur de leurs biens immobiliers progressera inexorablement explique certainement leur sérénité. Le même a priori favorable est souvent constaté pour les obligations en raison de la forte confiance des clients d'être remboursés à l'échéance. Il n'est généralement pas de même concernant les placements en actions. Une chute temporaire des bourses a souvent un pouvoir anxiogène.

L'histoire a montré que les corrections des marchés constituent très souvent des opportunités pour acheter à bon prix, à condition d'être un peu patient. La plupart des clients ne sont pas « naturellement » patients ni totalement confiants en cette classe d'actifs. C'est à nous de prendre cela en compte, de dialoguer en permanence avec nos clients, tout en respectant leurs sensibilités. Pas toujours simple mais heureusement, on adore nos clients et notre métier !

Je vous souhaite de bonnes vacances et un très bel été.

**Dans ce numéro :**

**Economies - Marchés -**

**Stratégie : les tendances | 2**

**Asset allocation | 2**

**Indices | 3**

**Investment school | 3**



# Economies - Marchés - Stratégie: les tendances

**Fabien PLANCQ**

Senior Wealth Manager

**Charles BOK**

Administrateur délégué

Le deuxième trimestre de l'année a encore été marqué par la politique monétaire des grandes banques centrales. Au fil des semaines, les investisseurs ont en effet revu à la baisse leurs attentes concernant les interventions de ces institutions, ce qui a ralenti la progression des marchés.

Comme attendu, la Banque centrale européenne (BCE) a été la première des grandes banques centrales à réduire ses taux. Le 6 juin, elle a en effet abaissé son taux directeur de 0,25%, réagissant à la décélération de l'inflation des derniers mois. C'était la première baisse de taux de la zone euro depuis près de cinq ans, la précédente remontant à septembre 2019. Le taux de facilité de dépôt est ainsi passé de 4% à 3,75%. Toutefois, la BCE demeure prudente quant à l'avenir, ayant relevé légèrement ses prévisions d'inflation en raison de la récente évolution des salaires.

De l'autre côté de l'Atlantique, la Réserve fédérale américaine (Fed) a maintenu mi-juin ses taux d'intérêt directeurs interbancaires à 5,5%, une décision largement anticipée. Les membres de la Fed ont également ajusté leurs prévisions, n'attendant plus qu'une seule baisse de taux de 0,25% cette année, contre trois initialement prévues en mars. En effet, les nouvelles prévisions de la Fed montrent que celle-ci s'attend désormais à une inflation plus élevée qu'attendu précédemment cette année. La croissance devrait rester robuste grâce à la consommation et aux investissements dans le domaine de l'intelligence

artificielle. Les investisseurs devront donc se montrer patients pour bénéficier de conditions financières plus souples.

Au niveau politique en Europe, la dissolution surprise de l'Assemblée nationale française par Emmanuel Macron, après la large victoire du Rassemblement national (RN) aux élections européennes le 9 juin, a provoqué un séisme chez nos voisins d'Outre-Quévrain. Jugée comme un pari risqué, cette décision a entraîné des élections législatives anticipées les 30 juin et 7 juillet, pouvant potentiellement installer un Premier ministre provenant du parti de Marine Le Pen. Cela a mené à une chute de la bourse française. En effet, en cas de victoire du RN et de la mise en œuvre de son programme, les banques, les entreprises de construction et de matériaux ainsi que les services collectifs seraient les plus affectés. Les valeurs françaises et européennes de la défense pourraient également être pénalisées. Les remous en France ont aussi augmenté la nervosité sur les autres marchés européens. Les investisseurs en Europe attendent donc avec une certaine impatience mais aussi anxiété les résultats finaux des élections début juillet. Le premier tour semble donner une victoire claire du RN, sans toutefois leur donner la majorité absolue à l'Assemblée nationale ; ce qui a temporairement rassuré les marchés européens.

Du côté des matières premières, l'or a continué de grimper durant le deuxième trimestre 2024 (+12,8% depuis le 1er janvier). Quant au pétrole, celui-ci s'est un peu replié le trimestre écoulé mais reste en territoire positif cette année (+13,8%). Pour ce qui est des devises, le dollar demeure à un niveau élevé (hausse de 3,1% durant le premier semestre de l'année).

## Asset allocation préconisé pour un investisseur MEDIUM en EUR

Allocation d'actifs		Exposition devises	
<b>Total actions individuelles et fonds actions (immobilier inclus)</b>	<b>46%</b>	<b>EUR</b>	<b>85%</b>
Actions européennes	22%	<b>USD</b>	<b>12%</b>
Actions américaines	21%	<b>Autres</b>	<b>3%</b>
Actions émergentes + Japon	3%		
<b>Obligations et fonds obligataires</b>	<b>40%</b>		
<b>Fonds alternatifs</b>	<b>4%</b>		
<b>Divers (Or et autres matières premières)</b>	<b>4%</b>		
<b>Liquidités et fonds monétaires</b>	<b>6%</b>		
	<b>100 %</b>		<b>100 %</b>

Lignes directrices de notre politique-maison. Pour de multiples raisons, des différences, parfois substantielles, peuvent exister entre plusieurs portefeuilles. Clôture de rédaction le 01/07/2024.



## Indices

EQUITIES	2024 Q2	2024 YTD
EURO STOXX 50	-3,73%	8,24%
STOXX Europe 600	-0,24%	6,77%
S&P 500 (New York)	3,92%	14,48%
NASDAQ 100 (New York)	7,82%	16,98%
MSCI Emerging Markets	4,13%	6,11%

COMMODITIES (IN USD)	Gold	Oil (WTI)	Bloomberg Agriculture
As at 31/12/23	2.062,98	71,65	62,46
As at 30/06/24	2.326,75	81,54	56,99
%	12,79%	13,80%	-8,76%

## Investment school: apprivoiser le risque : un pari gagnant à long terme

**Mathias Schmit**

Professeur de Finance, Solvay Brussels School of Economics and Management

Fondateur de Sagora Formations

**Zoé Guelenne**

Rédactrice, Sagora

[www.sagora.eu](http://www.sagora.eu)

### NAVIGUER DANS LES FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSIERS

Les marchés boursiers sont souvent synonymes de montagnes russes. Alternant entre hausses et baisses, prospérité et crises, ils font trembler les investisseurs moins aguerris. Par exemple, un investissement de 10.000 euros en 2004 aurait atteint plus de 14.000 euros en 2007, pour ensuite chuter à moins de 9.000 euros l'année d'après<sup>1</sup>. Ces incertitudes vous ont déjà peut-être refroidis dans vos décisions d'investissement, en vous incitant à privilégier des placements plus sûrs, tels que les obligations d'État. Pourtant, **en appliquant les bonnes pratiques, un portefeuille d'actions s'avère être bien plus rentable à long terme, malgré une volatilité plus élevée.**

### LA SUPÉRIORITÉ DES ACTIONS À LONG TERME

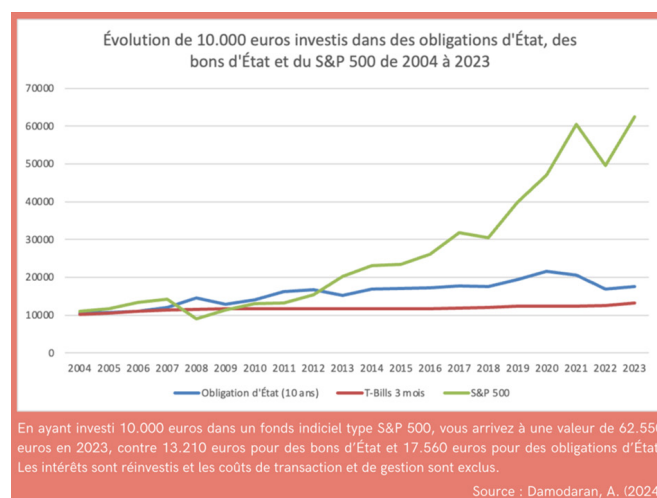
*En bourse, l'avenir lointain est plus facile à prédire que le futur proche* (Robert Schiller, prix Nobel en économie 2013)

Pour illustrer ce point, prenons trois types d'actifs: les bons d'État à court terme (3 mois), très peu risqués mais à faible rendement; les obligations d'État à 10 ans, offrant un rendement supérieur et un portefeuille d'actions d'un fonds

indiciel type S&P 500, représentant les 500 plus grandes entreprises américaines.

Par exemple, en investissant 10.000 euros dans divers actifs en 2004, nous observons d'abord que les rendements du S&P 500 fluctuent autour de ceux des obligations et des bons d'État plus stables (Figure 1). Cependant, si l'on se montre patient, à partir de 2012, le rendement du portefeuille d'actions diversifié surpasse nettement celui des actifs plus sûrs, illustrant ainsi la supériorité à long terme des portefeuilles d'actions diversifiés, malgré leur volatilité initiale.

**Figure 1 – Graphique représentant l'évolution du rendement de 10.000 euros investis en 2004 dans 3 types d'actifs sur base historique jusqu'en 2023**



<sup>1</sup> Données issues de la base de données Damodaran pour les rendements du S&P 500. Damodaran, A. (2024). *Historical Returns on Stocks, Bonds and Bills: 1928-2023*. [https://pages.stern.nyu.edu/~adamodar/New\\_Home\\_Page/datafile/histretSP.html](https://pages.stern.nyu.edu/~adamodar/New_Home_Page/datafile/histretSP.html)

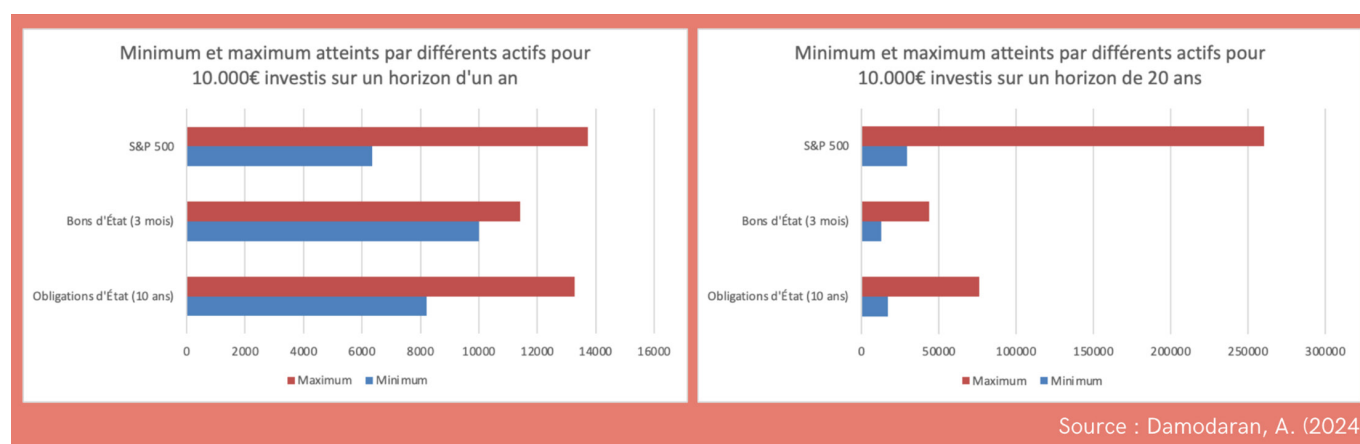


Les gains des actions sont donc nettement supérieurs à long terme, à quelques exceptions près, comme en 1989, où un investissement de 10.000 euros sur 20 ans ne rapportait « que » 50.000 euros, un rendement similaire à une obligation d'État.

Cette « anomalie » s'explique par l'éclatement de la bulle internet en 2000 et la crise financière de 2008. **La période d'investissement joue donc un rôle crucial, soulignant l'importance de la diversification temporelle pour atténuer les risques de crises successives, qui, bien que rares, sont significatives.**

Malheureusement, nous ne pouvons pas avoir le beurre et l'argent du beurre. Les actions, soumises à une forte volatilité, présentent à court terme un rendement minimum inférieur à celui des actifs plus sûrs. Toutefois, leur rendement maximum est nettement supérieur. Cependant, sur le long terme, même le rendement minimum des actions surpasse celui des bons et des obligations d'État (Figure 2).

**Figure 2 - Graphiques représentant les valeurs minimales et maximales de 10.000 euros investis à des horizons d'un an et de 20 ans pour 3 types d'actifs différents sur base historique de 1970 à 2023**



Source : Damodaran, A. (2024)

## CONCLUSION

**En conclusion, investir dans un portefeuille d'actions offre, à long terme, des rendements supérieurs à ceux des obligations et bons d'État, malgré la forte volatilité des marchés.** Il ne faut donc pas toujours fuir les actifs risqués, à condition d'en apprivoiser les risques sous-jacents en appliquant

rigoureusement les principes de diversification des actifs et de diversification temporelle. En somme, ne craignez pas de mettre un peu de piment dans vos finances, tant que vous savez équilibrer les saveurs !

Creterra Finance est une société de gestion indépendante agréée et contrôlée par les autorités luxembourgeoises et belges (Commission de Surveillance du Secteur Financier – Banque Nationale de Belgique). N'hésitez pas à consulter notre site [www.creterra-finance.com](http://www.creterra-finance.com) ou à prendre contact avec nos collaborateurs pour une information détaillée (gestion de portefeuille, choix d'une banque dépositaire, planification et structuration de patrimoine). Si vous avez une demande concernant le traitement de vos données personnelles, vous trouverez les formulaires disponibles sur notre site [www.creterra-finance.com](http://www.creterra-finance.com), onglet « Protection des données ».

Editeur responsable : Creterra Finance S.A. - Réalisation : Drukkerij van Hoeilaart - Rien de cette publication ne peut être copié et/ou publié sans l'autorisation explicite de l'éditeur. Les informations communiquées proviennent de sources fiables et reposent sur des analyses approfondies. Ces informations vous sont communiquées sans garantie ni engagement de la part de l'éditeur.

**LUXEMBOURG**  
Rue d'Arlon 6 - 8399 Windhof  
Téléphone +352 45 16 36 1  
[www.creterra-finance.com](http://www.creterra-finance.com)

**BELGIQUE**  
Rue du Tabellion 66 - 1050 Bruxelles  
Téléphone +32 2 346 26 76

Pour plus de renseignements  
[creterra@creterra-finance.com](mailto:creterra@creterra-finance.com)



**CREATERRA**  
FINANCE

Une vision globale de la gestion de patrimoine

Member of  
**IRIS Finance International Group**